



# POUR LE SECTEUR DE L'ACTION SOCIALE

## Des miettes et toujours des miettes !!!

Pendant la crise sanitaire, les professionnel-le-s de notre secteur ont été sur le pont pour continuer à prendre en charge et à répondre aux besoins des personnes fragiles, malgré une dégradation criante des conditions de travail.

Nous avons été exclu-e-s des revalorisations dites SÉGUR de novembre 2021.

Depuis les annonces gouvernementales en février 2022, un accord a été signé par les syndicats employeurs pour une revalorisation des 183 euros nets pour les personnels socio-éducatifs.

La réalité est tout autre... Les 183 euros nets annoncés en février 2022 ne sont toujours pas effectifs dans de nombreuses associations, mais le gouvernement et les syndicats employeurs continuent leur enfumage.

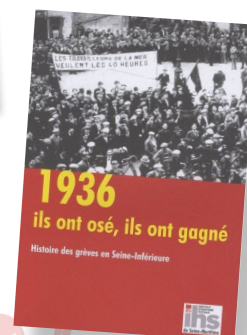
**L'UFAS CGT exige 183 € pour tous et la revalorisation de la valeur du point à 5€ dans la CCNT66, à 6 € dans la CCNT65 et 5 070 € dans la CCNT51.**

**CEUX-CI SIGNENT UN ACCORD ET NE LE RESPECTENT PAS. DE PLUS, ILS RÉCLAMENT LES 183 € POUR TOUS LES PROFESSIONNEL-LE-S DU SECTEUR, ALORS QUE LES ÉLIGIBLES NE SONT TOUJOURS PAS REVALORISÉS !!! DE QUI SE MOQUE-T-ON ?**

Lors d'un colloque des syndicats employeurs, les annonces du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, d'augmenter notre valeur de point d'indice de 3,5 % (soit 13 centimes) est une insulte aux différents professionnel-le-s de notre secteur.

En effet, beaucoup de grilles de rémunérations sont infra SMIC. Ces salarié-e-s bénéficient d'une indemnité différentielle qui leur permet de revenir au niveau du SMIC. Avec une si faible augmentation, ces salarié-e-s risquent simplement de perdre ce mécanisme de rattrapage et de ne pas avoir une réelle augmentation de salaire.

**L'UFAS CGT alerte les professionnel-le-s sur la nécessité de faire entendre leur voix en augmentant le rapport de force.**



**Aucun conquies social n'a été obtenu sans la mobilisation des professionnel-le-s**



**Mobilisons-nous partout en France le 29 septembre.**